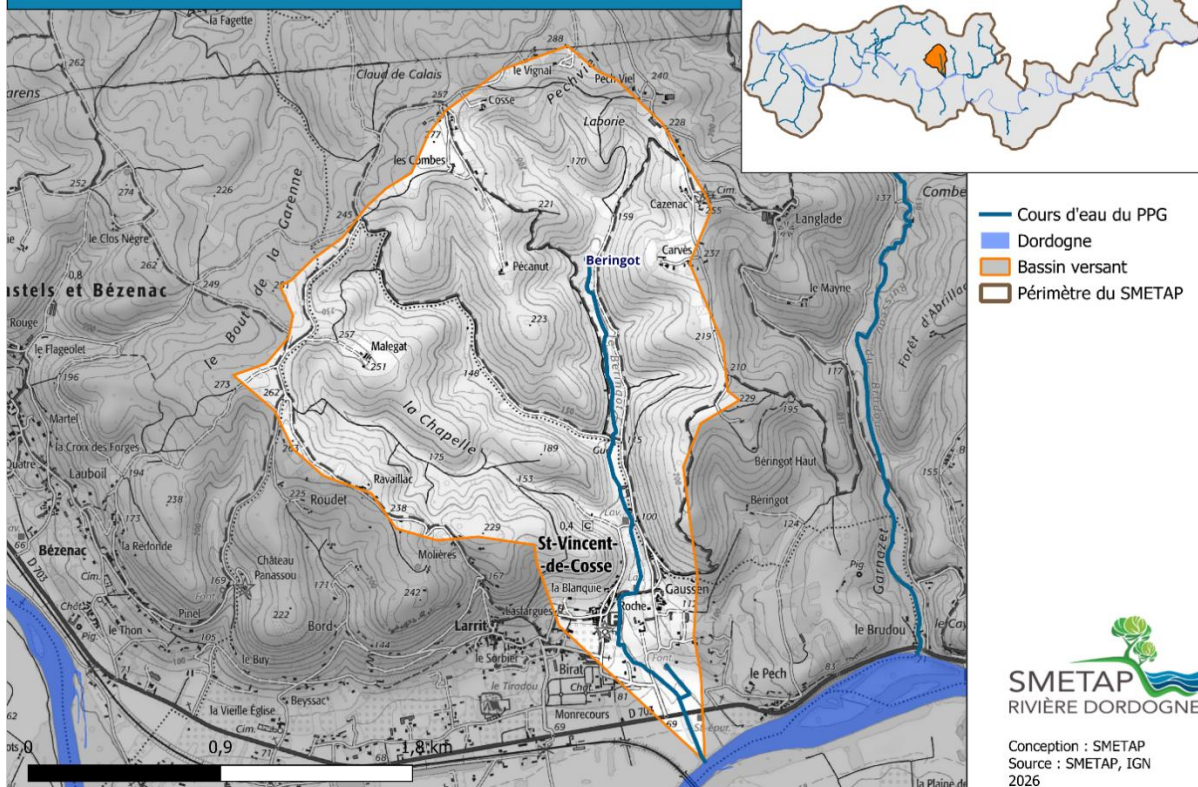


LE BERINGOT

Nom du cours d'eau	Le Béringot
Affluents	Fontaine de la Selve Fontaine de Birat
Autres noms connus ou anciens	Le Saint-Vincent
Longueur lit principal + affluents	2 920 mètres
Linéaire de dérivations parallèles	Non
Com. Com.	Sarlat Périgord Noir
Communes concernées	Beynac et Cazenac / Saint-Vincent de Cosse
Masse d'eau	FRFR349B : « La Dordogne du confluent du Tournefeuille au confluent de la Vézère »
Statut	Domaine privé
Catégorie piscicole	2 ^{ème} catégorie. Présence de truites fario.
Hydrologie (pérenne / assecs)	Pérenne
Présence de zones humides	Oui
Source(s) : - origine (captée, ZH, résurgence) - altitude	Zone humide 146 mètres
Confluence avec Dordogne : - continuité ou non - altitude	Non (perchée, dans la berge de la Dordogne) 62 mètres
Dénivelé	84 mètres
Orientation	Nord / Sud
Date état des lieux	08/08/2024

Localisation - Beringot



1. Situation générale

Situé sur la commune de Beynac et Cazenac pour sa moitié amont et sur celle de Saint Vincent de Cosse pour le secteur aval, le Béringot est un cours d'eau pérenne de 2 920 mètres présentant deux physionomies bien distinctes entre le secteur amont, naturel, très boisé et bénéficiant de belles et larges zones humides, et les secteurs médian et aval, impactés par d'importantes rectifications. Ces modifications ne sont pas imputables à l'urbanisation puisque le ruisseau circule en contrebas du bourg de Saint-Vincent de Cosse, elles sont la conséquence de la présence d'un ancien moulin (visible sur le cadastre napoléonien, au lieu-dit "Roche"), de l'occupation agricole des terres, puis en partie aval, de la présence de la route départementale 703.

Contrairement aux tracés de la carte IGN, faisant figurer parallèlement le Béringot aval et la Fontaine de la Selve avec deux confluences différenciées, il n'y a aujourd'hui qu'une seule confluence puisque la Fontaine de la Selve rejoint le Béringot en amont de la route départementale 703, devenant ainsi son affluent.

On notera la présence de la fontaine de Birat, source située à l'Ouest du bourg de Saint-Vincent de Cosse, qui est dotée d'un captage d'eau potable, puis d'un ancien moulin en aval, et dont une partie de l'écoulement a été redirigée artificiellement, essentiellement en souterrain, vers le Béringot, en aval du bourg.

La superficie du bassin versant du Béringot est d'environ 4,3 Km².

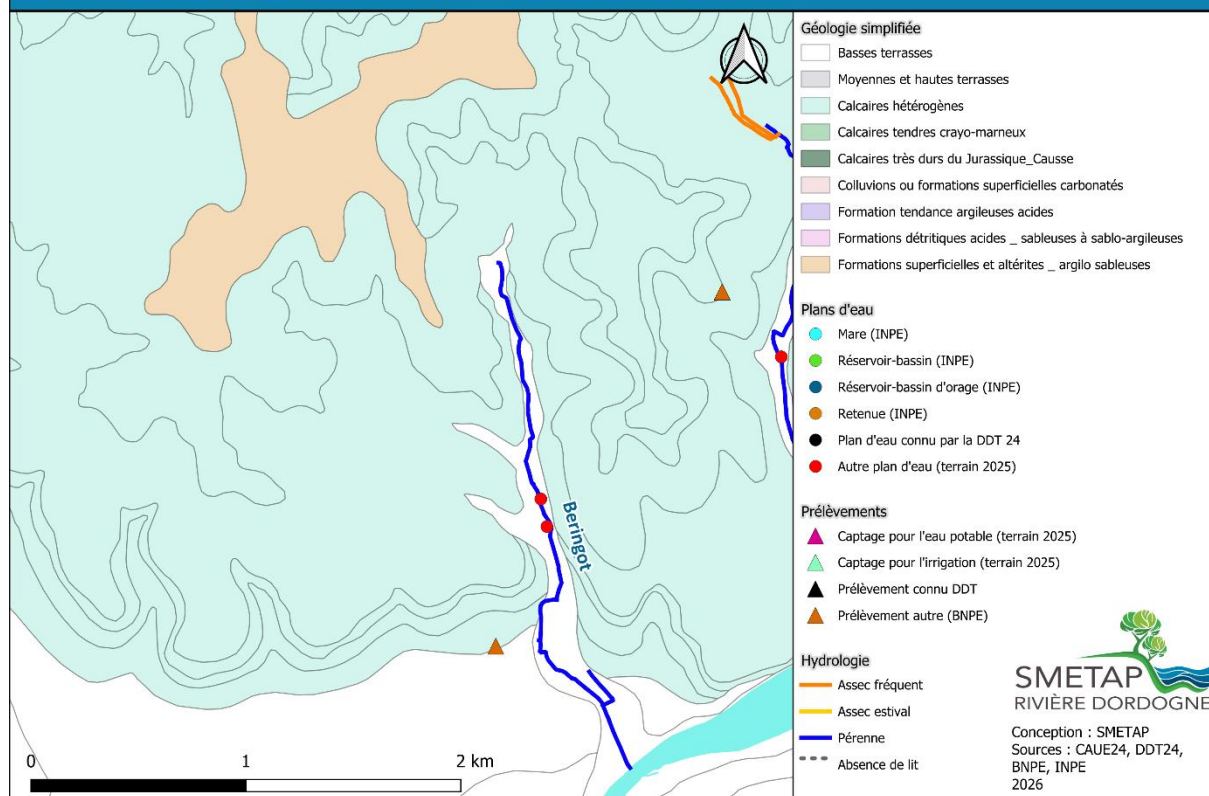


Béringot médian, berge dépourvue de ripisylve en secteur de noyeraie et lavoir aval au fil de l'eau.

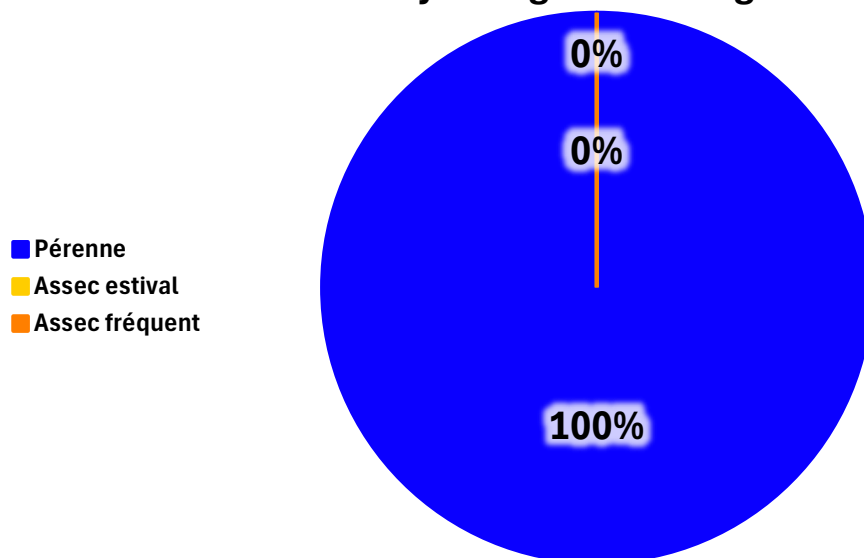
2. Hydrologie

Le Béringot et ses deux petits affluents, la fontaine de la Selve et celle de Birat, sont pérennes. Le bassin versant amont du Béringot se caractérise par une succession de zones humides boisées assurant la pérennité de l'écoulement du ruisseau en toutes saisons.

Caractéristiques hydrologiques et pressions - Beringot



Hydrologie du Béringot



3. Hydromorphologie et lit mineur

Comme mentionné précédemment, l'hydromorphologie du Béringot présente un tronçon naturel en sa partie amont sur son premier kilomètre, soit presque 40 % de son linéaire total. Le lit mineur n'est pas toujours bien marqué, le ruisseau s'étale parfois en largeur, sans répercussion négative ; au contraire : ce milieu constitue une zone humide boisée de type aulnaie-saulaie, assez remarquable en termes de superficie et de naturalité.

Le secteur situé en amont du bourg de Saint-Vincent de Cosse comporte un linéaire d'environ 500 mètres ayant subi quelques rectifications passées, conférant un aspect rectiligne au Béringot, sans surcreusement ni surlargeur toutefois.

A ce secteur, fait suite un linéaire de 500 mètres où le Béringot se retrouve hors talweg, ces modifications sont imputables à l'ancienne présence du moulin de Roche qui utilisait le lit naturel du ruisseau pour l'alimentation de son bief et avait dévié le Béringot à environ 40 mètres à l'Ouest de son talweg d'origine, le rapprochant ainsi du bourg de Saint-Vincent de Cosse. Cet ancien bief n'existe plus aujourd'hui et l'ancien moulin n'est plus en relation avec le ruisseau.

Le Béringot traverse ensuite la route communale de "Gaussen" et se retrouve dans la plaine alluviale de la Dordogne, marquant un tracé rectifié et rectiligne jusqu'à sa confluence avec la Dordogne. Cette confluence s'effectue en crête de berge de la Dordogne avec un dénivelé de 3,5 mètres de hauteur, rendant toute continuité piscicole impossible. Cette configuration peut s'expliquer par la modification ancienne du tracé du Béringot aval, qui, comme en atteste le cadastre napoléonien, bifurquait autrefois vers l'Ouest pour rejoindre la Dordogne bien plus en aval de la confluence actuelle. Ces modifications sont probablement à imputer à la construction de la voie ferrée.

Le substrat du Béringot est essentiellement composé de sables sur les $\frac{3}{4}$ amont de son linéaire. En aval du bourg, un secteur est occupé par une granulométrie plus grossière de type gravier, à la faveur d'une pente plus prononcée mais aussi de travaux de désencombrement du lit mineur de la végétation et des sédiments excédentaires, réalisés par le propriétaire riverain dans le cadre d'un dossier "Loi sur l'eau" 3.1.5.0. en 2024. La partie aval du Béringot, depuis la route départementale jusqu'à la confluence, est marquée par un substrat bien plus fin composé de vases, limons et sédiments fins, généré par la diminution de la pente et un ancien recalibrage ayant provoqué une surlargeur du lit mineur et à l'origine d'un ralentissement hydraulique, accentué par la présence d'une végétation aquatique assez dense dans le lit mineur du ruisseau.

Sur l'ensemble du linéaire et surtout sur sa partie hors talweg, le substrat du Béringot est impacté par la présence de calcaire.

Près des $\frac{3}{4}$ du linéaire (72 %) du lit du Béringot ne connaissent pas de colmatage conséquent. En secteur amont, d'occasionnels légers rehaussements du lit sont présents mais de façon positive puisque contribuant au caractère et au fonctionnement de la zone humide. Deux zones de colmatage important sont relevées : la première en amont, d'environ 300 mètres, correspond au secteur "perché" et hors talweg naturel, sous le bourg de Saint-Vincent de Cosse, accentuée par la formation de seuils calcaires ; la seconde correspond à l'extrémité aval du ruisseau, à partir de la route départementale 703 jusqu'à la confluence, soit 230 mètres, pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus à propos du substrat et des conséquences d'anciennes pratiques de gestion (recalibrage) ayant engendrées des surdimensionnements. Ce secteur fait l'objet de débordements récurrents dans la noyeraie attenante rive droite.

La carte des embâcles-seuils-chutes ne fait apparaître qu'un seul point, il s'agit d'une chute d'1,80 mètres de hauteur, située en amont direct du passage à gué. Sa présence est due à la création du chemin de terre, avec, pour principal impact une rupture de la continuité écologique du ruisseau.



Chute d'eau et passage à gué sur chemin de terre

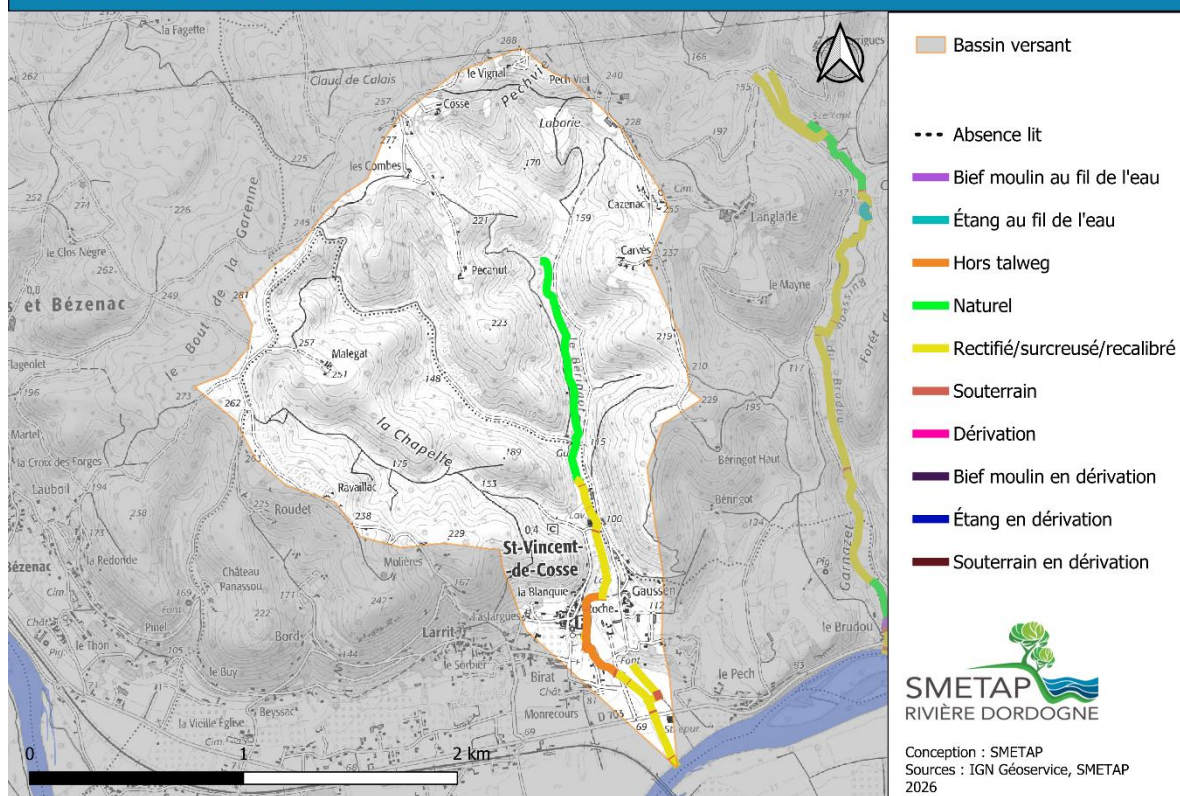


Béringot aval : importante sédimentation et débordements récurrents dans la noyeraie.

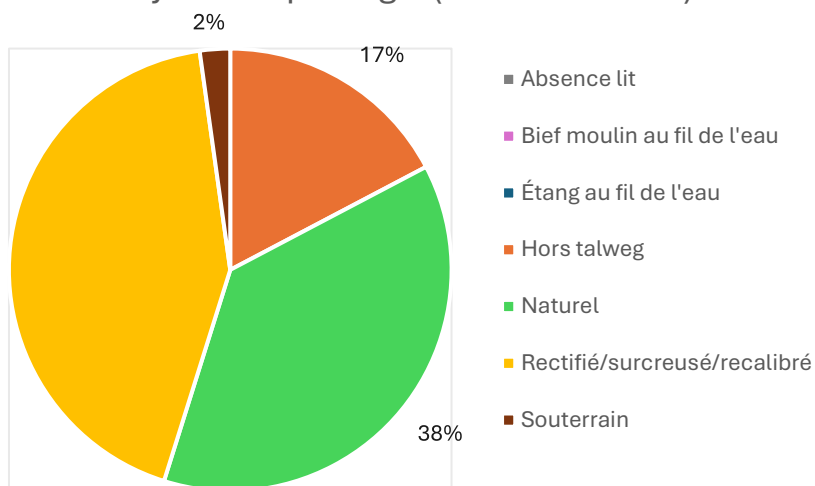


Végétation dense et colmatage dans le lit mineur – Béringot aval.

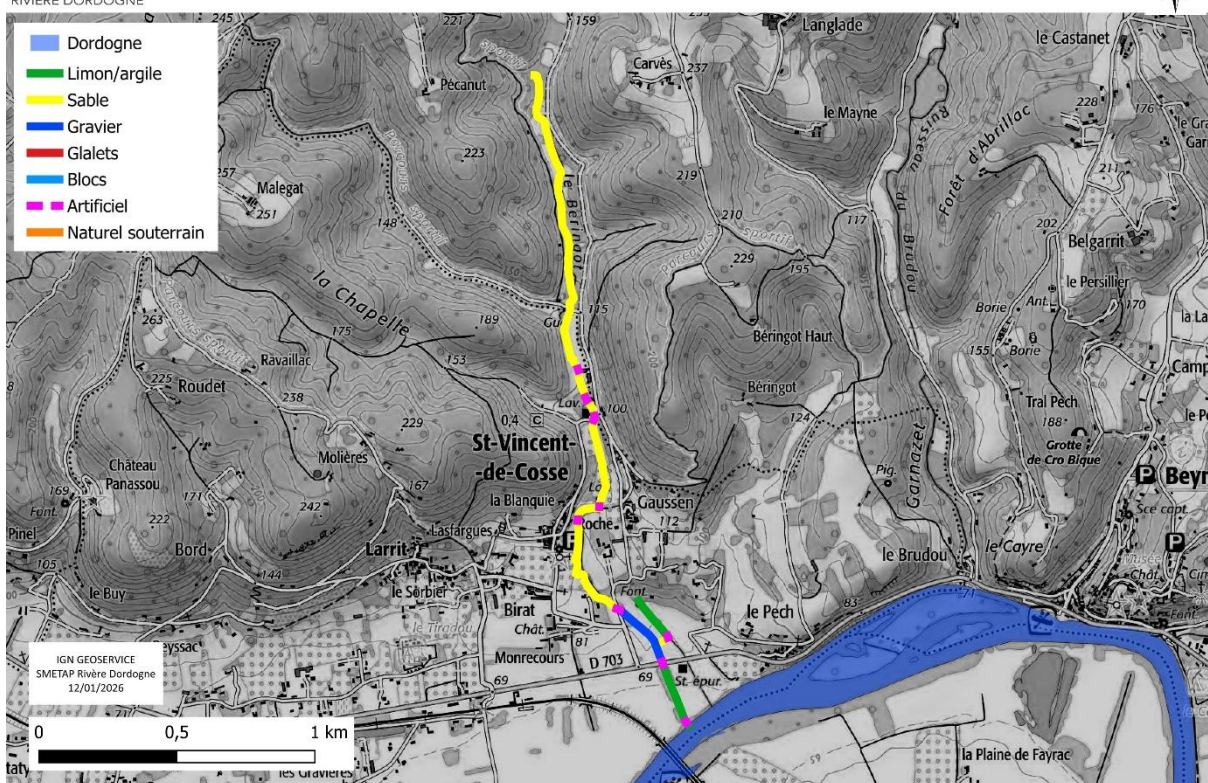
Hydromorphologie - Beringot



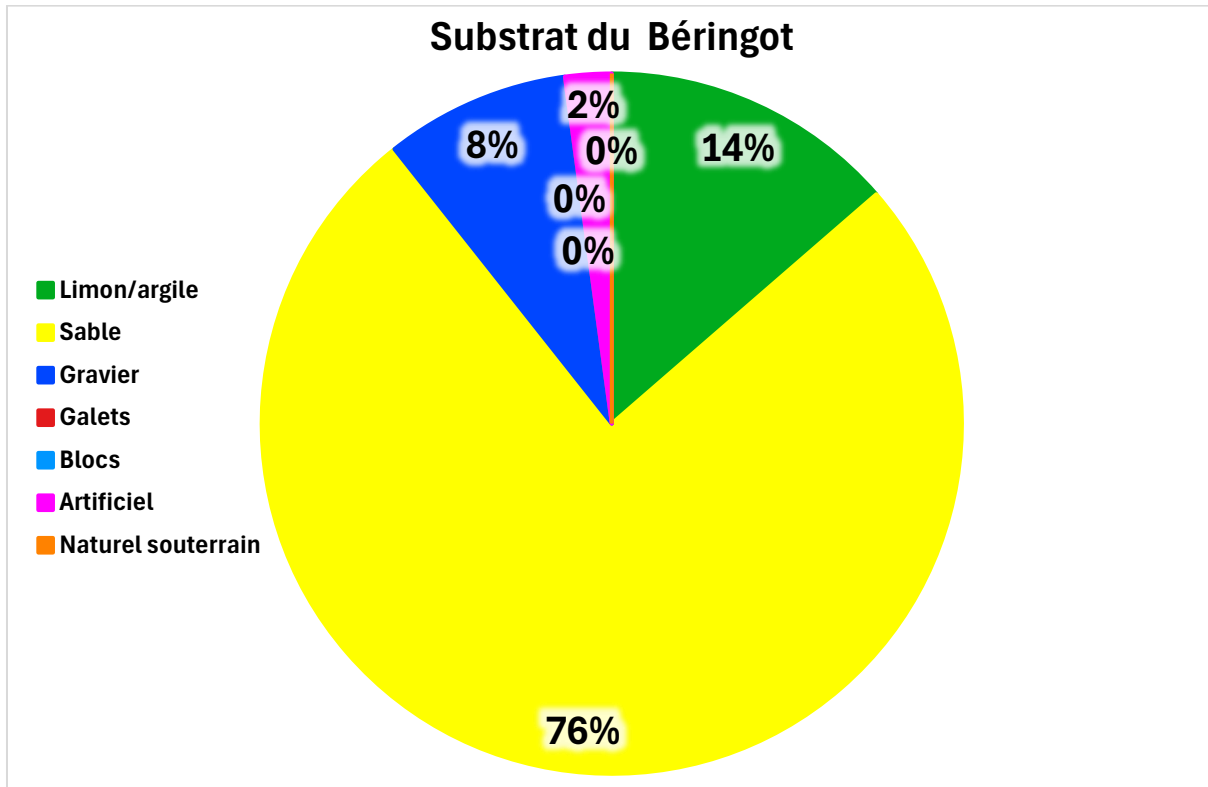
Hydromorphologie (hors dérivation)

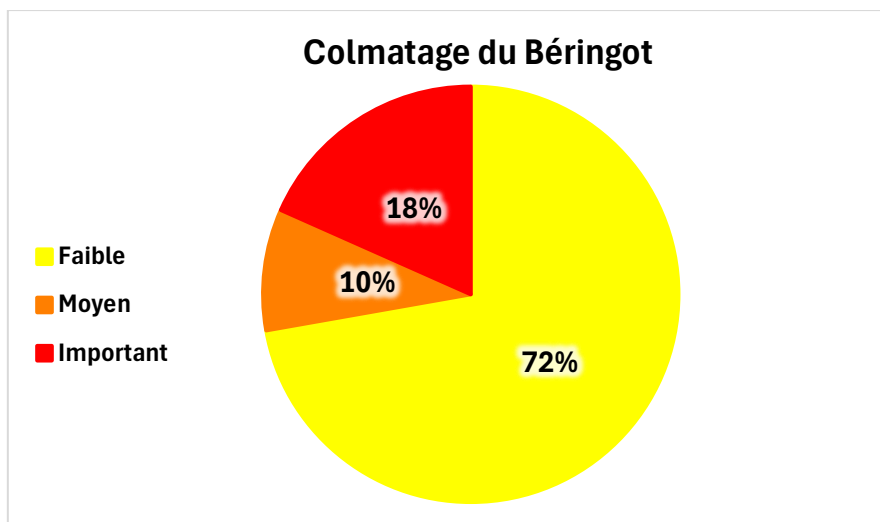
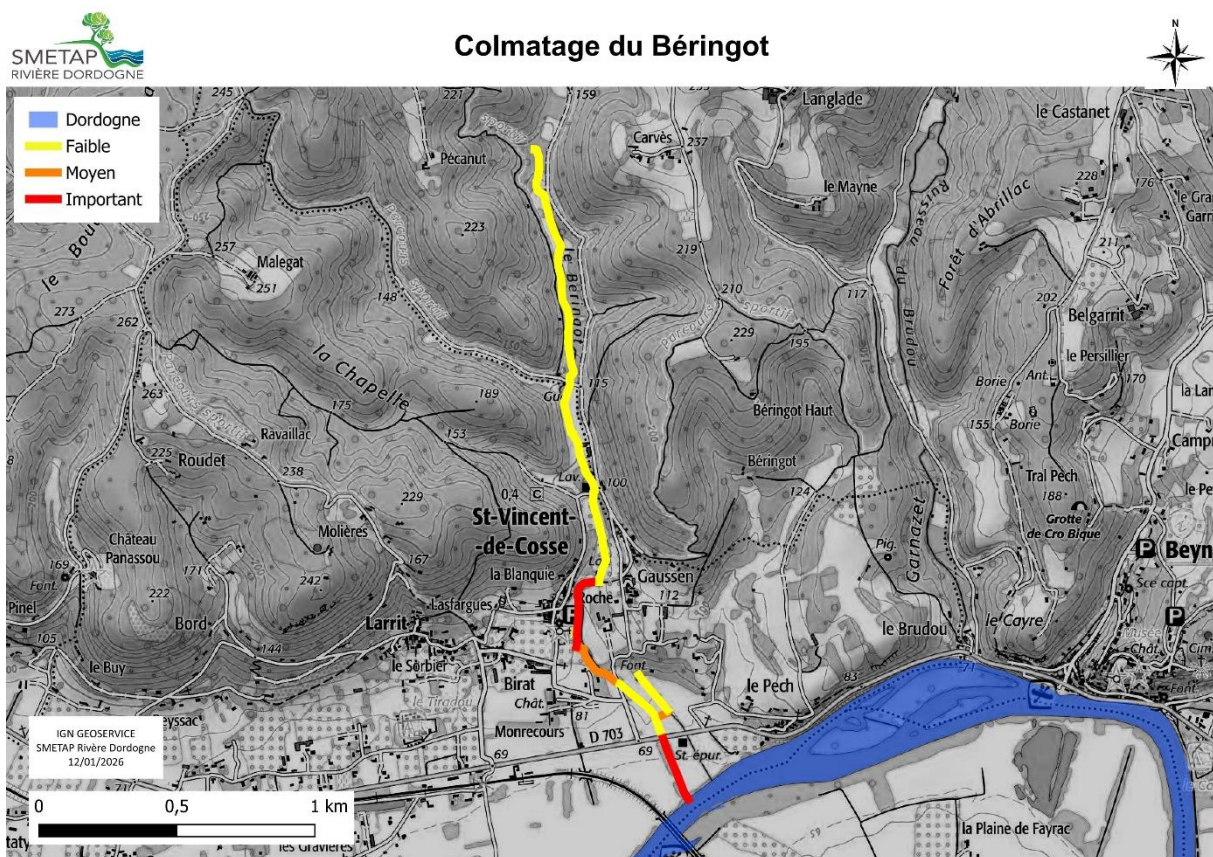


Substrat du Béringot



Substrat du Béringot







4. Ouvrages

18 ouvrages sont présents sur le Béringot. En dehors d'un passage à gué sur chemin de terre, de deux lavoirs bâtis dans le lit du ruisseau et d'une petite prise d'eau avec répartiteur pour alimentation d'un petit bassin d'environ 25 m², les autres ouvrages sont des buses ou dalots de passages sous voiries fonctionnels.

Trois d'entre-eux connaissent un colmatage par les sédiments, partiel pour les deux ouvrages médians (un dalot puis une buse sous le bourg de Saint-Vincent de Cosse). Puis la buse de traversée de la RD 703, dont la sédimentation obstrue les $\frac{3}{4}$ du gabarit de l'ouvrage, malgré un diamètre de 0,80 m sur 11 mètres de long.

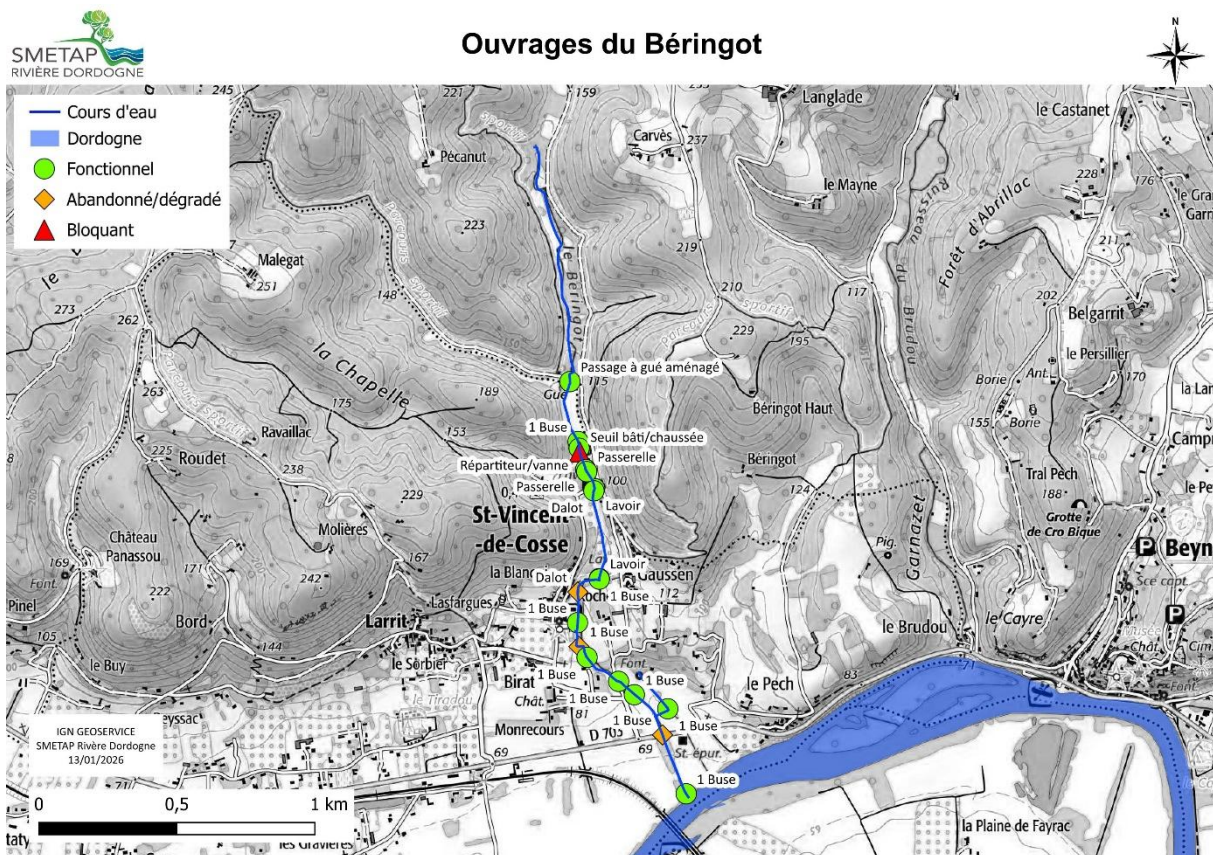
Un seul ouvrage est considéré bloquant pour la continuité sédimentaire, il s'agit d'un petit barrage de fortune en pierre permettant de relever la ligne d'eau pour favoriser l'alimentation du bassin évoqué ci-dessus, via le répartiteur-prise d'eau. Ces deux ouvrages ont été installés très récemment.



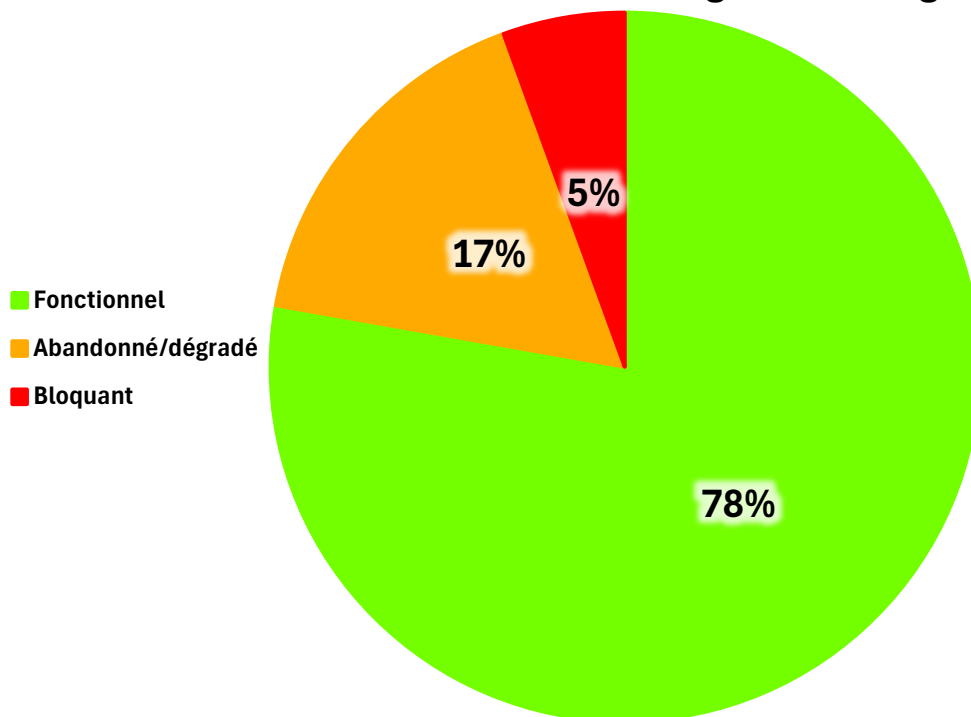
Le petit bassin d'eau et le barrage de fortune en pierres, on aperçoit la prise d'eau en amont.



Barrage de fortune pour irrigation d'un jardin.

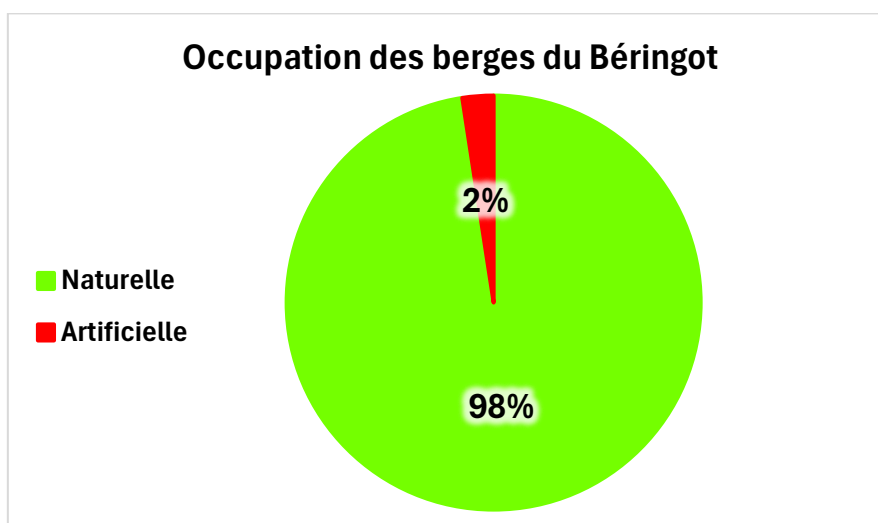
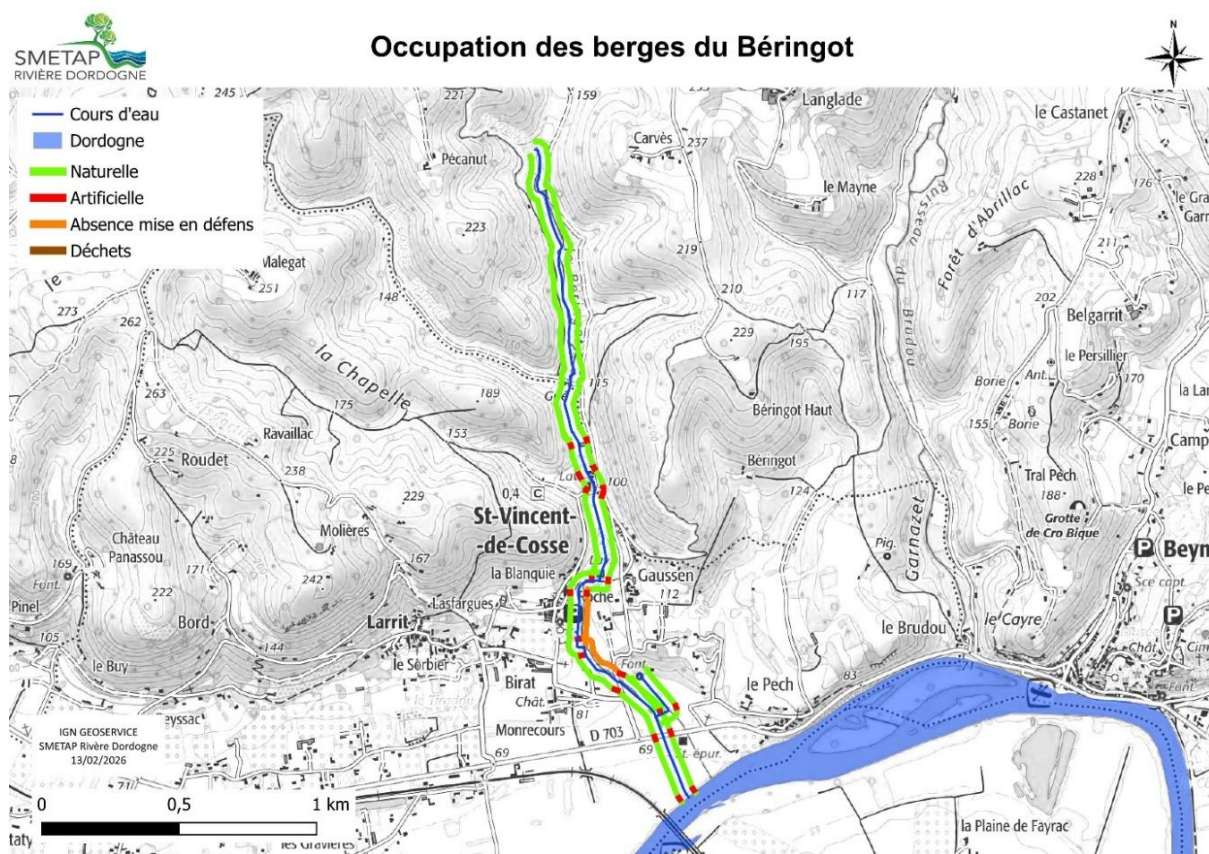


Fonctionnalité des ouvrages du Béringot



5. Berges

De par la présence de la zone humide amont et l'absence de passage en milieu urbain, les berges du Béringot sont restées naturelles sur l'ensemble du linéaire. Un secteur (correspondant à la partie hors talweg) est cependant soumis à une absence de mise en défens sur environ 400 mètres linéaires en rive gauche, sans toutefois laisser apparaître de piétinement : la pression de pâturage est faible car il ne s'agit pas d'un troupeau de bovins mais seulement de 3 ou 4 chevaux.



6. Ripisylve

De façon générale, la présence et la largeur de la ripisylve s'amenuisent progressivement de l'amont vers l'aval. Près d'un tiers du linéaire du Béringot est accompagné d'une large et dense ripisylve sur le secteur amont, correspondant à la zone humide boisée, dominée par des aulnes glutineux et saules cendrés, avec accompagnement de chênes pédonculés et quelques frênes communs. Puis la ripisylve diminue en largeur pour parfois disparaître totalement sur les



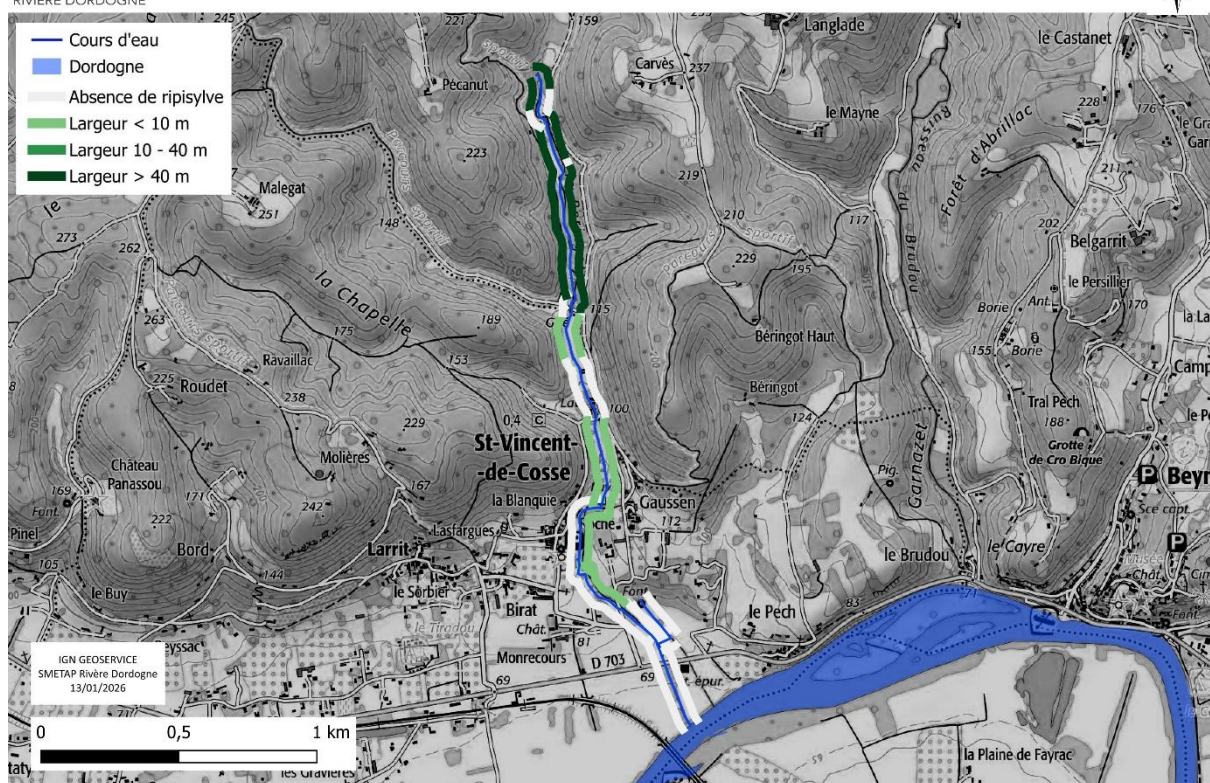
Secteur hors talweg sous le bourg de Saint-Vincent de Cosse : présence de peupliers blancs dépérissants et/ou morts sur pied et générateurs d'embâcles.

secteurs de prairies et de noyeraies, essentiellement en partie aval. Près de la moitié du linéaire total du Béringot (44 %) est dépourvue de ripisylve. A noter que le secteur hors talweg situé en contrebas du bourg de Saint-Vincent de Cosse est accompagné de quelques vieux peupliers blancs dépérissants et/ou morts sur pied et générateurs de nombreux bois morts venant régulièrement obstruer le lit du ruisseau. De même, quelques saules encombrant le lit et l'écoulement du Béringot en aval du bourg, juste avant la traversée de la route communale.

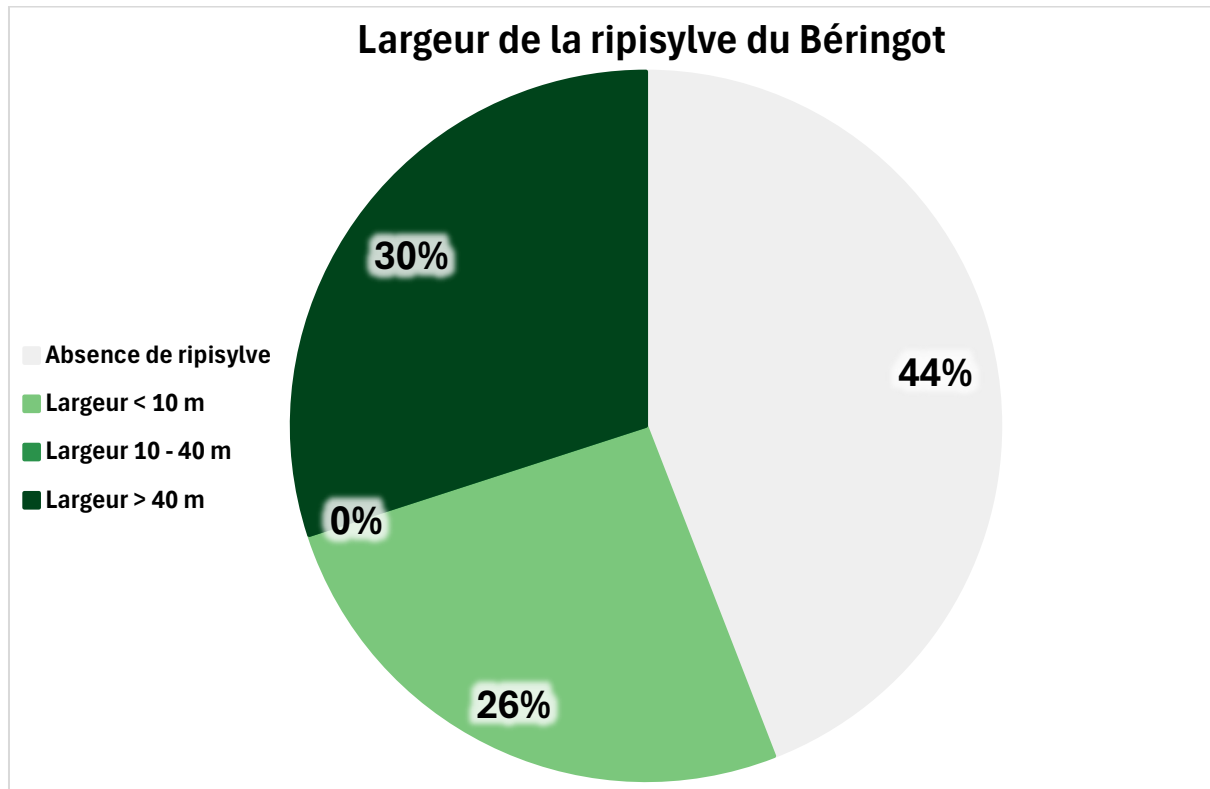
En dehors des secteurs de zones humides, la ripisylve se compose essentiellement d'aulnes glutineux, de saules cendrés et de charmes en secteur amont, puis, de façon plus clairsemée, de frênes communs, de peupliers blancs et de cornouillers sanguins.

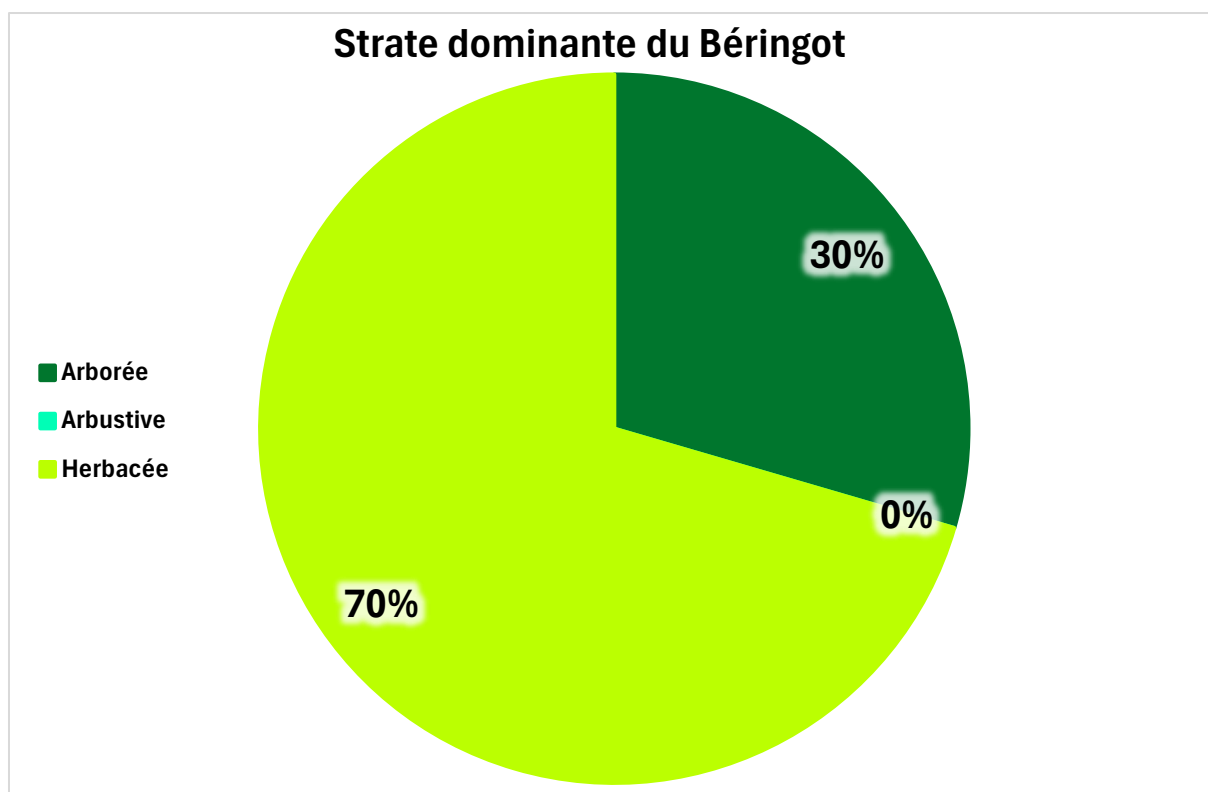
La végétation semi-aquatique est essentiellement composée d'iris faux-acore, prêle, ache faux cresson, menthe aquatique, eupatoire chanvrine, reine des prés, scrofulaire et aster américain.

Largeur de la ripisylve du Bérिंगot



Largeur de la ripisylve du Bérिंगot

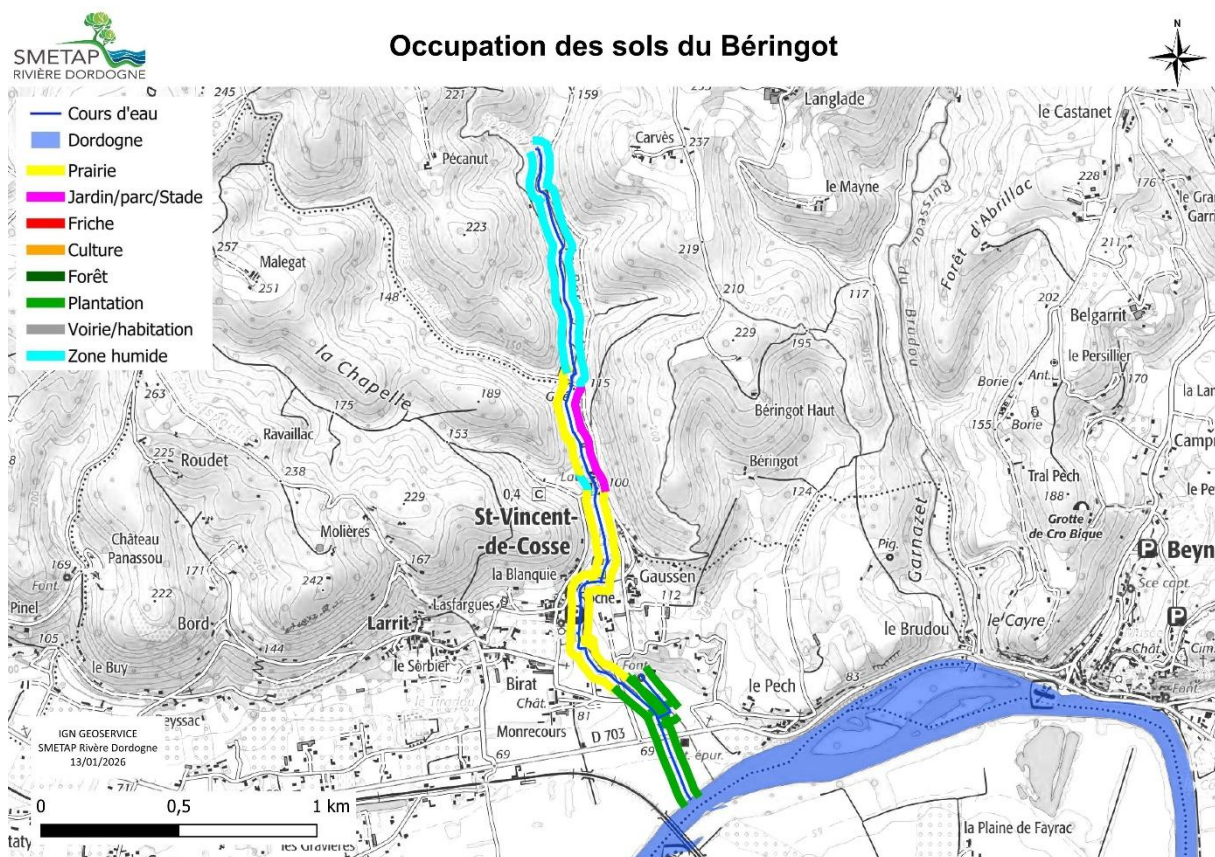




7. Occupation des sols

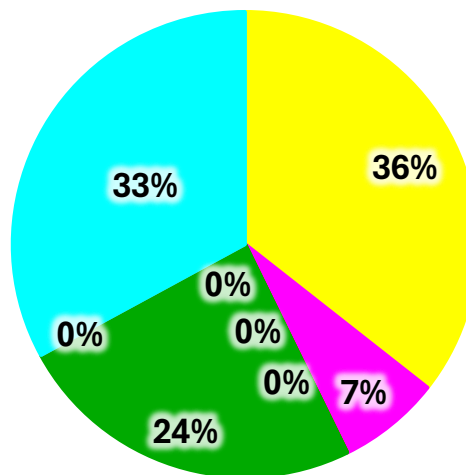
Trois secteurs bien distincts se différencient : le tiers amont, occupé rive droite et rive gauche par une zone humide boisée sur les 900 premiers mètres du ruisseau, la partie médiane est dominée par des prairies, pâturées ou de fauche (36 % du linéaire), et quelques parcs et jardins (7 %), puis le dernier quart aval, avec l'omniprésence de noyeraies (24 % du linéaire).

A noter la présence en aval, à environ 200 mètres de la confluence avec la Dordogne, de la station d'épuration de Saint-Vincent de Cosse, attenante au ruisseau rive gauche, avec rejets dans le Béringot.



Occupation des sols du Béringot

- Prairie
- Jardin/parc/stade
- Friche
- Culture
- Forêt
- Plantation
- Voirie/habitation
- Zone humide



A l'échelle du bassin versant du Béringot, l'occupation du sol est largement dominée par les milieux forestiers (81%) et notamment les peuplements de feuillus qui représentent 77 % de la surface du bassin versant. Les formations herbacées occupent quant à elles 16,7% du territoire et correspondent à des zones cultivées et des prairies (source : OCS GE de 2021 et COSIA 2024, IGN).

8. Milieux et espèces remarquables

Comme évoqué précédemment, le secteur amont du Béringot accueille une vaste zone humide boisée de type aulnaie-saulaie marécageuse, très peu impactée par les activités humaines et donc ayant conservé une forte naturalité et une relative diversité : aulnes glutineux, saules cendrés, charmes, peupliers blancs et d'Italie, cornouillers sanguins, noisetiers communs et pruneliers.



Aperçu de la zone-humide de type aulnaie-saulaie en amont du Béringot

Une seconde zone humide de taille plus modeste, environ 3 300 m², est présente en secteur médian, rive droite, au niveau du lavoir amont. Elle accueille une petite mare de 200 m² fréquentée par une population de grenouilles vertes. La végétation est plus clairsemée avec des saules cendrés, peupliers blancs, ainsi que quelques aulnes glutineux et frênes communs.



Petite zone humide médiane et sa mare

Malgré son classement en 2^{ème} catégorie piscicole, le Béringot accueille une discrète population de truites fario, à minima dans sa partie médiane et en amont du bourg (SMETAP-2017).

Le Béringot n'a pas encore fait l'objet d'inventaires odonates. Cependant, des inventaires ont été réalisés à proximité sur les berges de la Dordogne, en aval de la zone de confluence. Les différentes espèces ci-dessous ont été recensées :

Anisoptères :

- Gomphe joli (SMETAP 2015)
- Gomphe à pinces septentrionales (SMETAP 2019 et 2020)
- Libellule fauve (SMETAP 2019 et 2020)

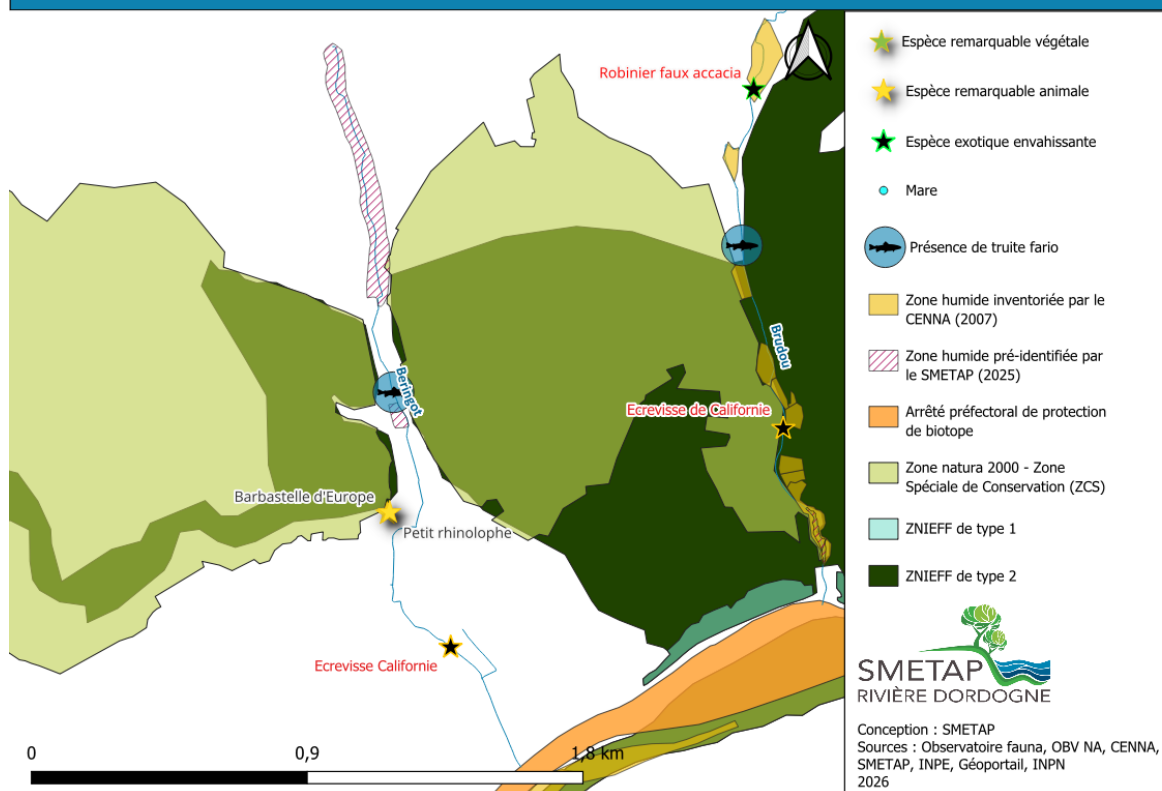
Zygoptères :

- Caloptéryx éclatant (SMETAP 2015)
- Caloptéryx occitan (SMETAP 2019)
- Agrion orangé (SMETAP 2015 et 2020)
- Agrion blanchâtre (SMETAP 2019 et 2020)
- Agrion porte-coupe (SMETAP 2020)
- Agrion à larges pattes (SMETAP 2020)



Agrion blanchâtre

Espèces et milieux remarquables - Beringot



9. Espèces indésirables

En dehors de la présence de l'écrevisse de Californie, aucune espèce indésirable n'a été relevée sur ce ruisseau.

10. Diagnostic / Atouts / Limites

Atouts

- Pérenne
- Importantes surfaces de zones humides en amont
- Amont : 40 % hydromorphologie naturelle
- Présence de truites fario
- Au moins 9 espèces d'odonates recensées.

Limites :

- Pas de continuité avec la Dordogne : sur-hauteur pente de 3,5 m de hauteur
- Hors talweg : 500 mètres linéaires
- Rectifié sur 43 % du linéaire
- Absence de ripisylve sur 44 % du linéaire
- Présence d'écrevisses de Californie.